

CALENDRIER 2019

ENTENTE COLOMBOPHILE MEDITERRANEE & 15 eme REGION COLOMBOPHILE

ECM

CONCOURS FEDERAUX 15 R CONCOURS GRAND FOND 15 R

DATES DE LÂCHER SAISON 2018	VITESSE < 250 ½ FOND < 500 FOND > 500	TRANSPORT & ENLOGEMENT
Dimanche 31/03	Entrainement	
Dimanche 07/04	ENTRAINEMENT	
Dimanche 14/04	MONTPELLIER ST GERVASY	ECM Départ de Béziers Lacher Montpellier puis st gervasy
Dimanche 21/04	ORANGE VALENCE	ECM Départ de Béziers 5H00 LACHER SEPARÉ 8H30 Orange Depart Orange 9h00 lâcher 11h00 Valence
Dimanche 28/04	ORANGE VALENCE	ECM Départ de Béziers 5H00 LACHER SEPARÉ 8H30 Depart Orange 9h00 lâcher 11h00
Dimanche 05/05	ORANGE BELLEVILLE	Départ de Béziers à déterminer après consultation..... ORANGE LACHER SEPARÉ
Dimanche 12/05	ORANGE BELLEVILLE	Départ de Béziers à déterminer après consultation..... ORANGE LACHER SEPARÉ
Dimanche 19/05	ORANGE BELLEVILLE	Départ de Béziers à déterminer après consultation..... ORANGE LACHER SEPARÉ
Dimanche 26/05	CHALON/SAONE ORANGE	Départ de Béziers à déterminer après consultation..... ORANGE LACHER SEPARÉ
Dimanche 02/06	ORANGE BELLEVILLE	ECM
Dimanche 09/06	TROYES POUR PREPARATION DE BRUXELLES ORANGE	ECM OPEN AMATEURS 15 R Transporté par l'E.C.M.
Dimanche 16/06	ILE DE RE ORANGE	FEDERAL 15R ECM
Samedi 22/06 Dimanche 23/06	ORANGE CAEN FEDERAL 17 R INTER REGION	Régional 15 R TRANSPORTE PAR 17R
Dimanche 30/06	MONTPELLIER JYV ST GERVAJYV	ECM
SAMEDI 06/07/2019	BRUXELLES	INTERNATIONAL TRANSPORTE PAR 17R En logement le JEUDI 04/07
Dimanche 07/07	SABLES D OLLONNE ORANGE JY	FEDERAL 15R En logement le VENDREDI 05/07 ECM
SAMEDI 13/07	VALENCE J Y	ECM
Dimanche 21/07	CHERBOURG	FEDERAL 17R TRANSPORTE PAR 17R
SAMEDI 27/07/2019	BREST INTER REGION	15 R TRANSPORTE PAR 17R En logement le JEUDI 25/07

ENTENTE COLOMBOPHILE MEDITERRANEE

REGLEMENT INTERNE PROPRE A L'E.C.M.

LE CALENDRIER DE L' ECM RESTE THEORIQUE, C'EST LA METEO QUI COMMANDE. DANS TOUS LES CAS sera privilégié l'intérêt premier du pigeon voyageur (art 1 des statuts).

C'est le C.A de l'ECM qui décidera et se réserve le droit d'apporter les modifications nécessaires dans l'intérêt de tous et de nos pigeons en particulier..
Le chauffeur de l' ECM devra être en possession de tous les documents réglementaires et obligatoires des le 1^{er} transport de pigeons.(attestation de vaccination par amateur ou global, etc.,(EN CONFORMITE AVEC LES STATUTS ET REGLEMENTS DE LA F.C.F.)

Pour les concours transportés et lâchés ensemble par L'E.C.M. un classement général sera élaboré par J.M. Havez .(A partir de BELLEVILLE)

Seront primés les trois premiers du général et les trois premiers de chaque zone (Z- Nord & Z-SUD) du championnat des AS ET SANS CUMUL.

Une bague en OR ; ARGENT ; BRONZE récompensera les AS pigeon du championnat des AS.(1 par colombier)

CHALON / SAÔNE 480 ; CHAUMONT 630 ; ILE DE RE 500; CAEN 702; SABLES D'OLLONE 530 ; BREST 820comptons pour le championnat des AS au 1^{ER} TOMBE et AS pigeon.

CONCOURS ANNULE, quelle qu'en soit la cause, sera supprimé et non remplacé, un minimum de trois concours devra être joué pour que le CHAT DES AS ET AS PIGEONS soient attribués.

Pour participer au championnat des AS et AS pigeons de l'E.C.M. il est impératif d'appartenir à une association adhérente à l'E.C.M. Ayant acquitté ses droits de participation aux prix

Pour un bon suivi du lâché, chaque amateur signalera l'heure d'arrivée de son 1^{er} pigeon à son correspondant.

Pour les deux associations fondatrices il est institué une cotisation annuelle pour 2019, de 250€ soit (500€) et LE PRIX DES ENLOGEMENTS 0,90 € pour tous les concours transportés par L' ECM jusqu'à Belleville, au-delà un prix plancher de 1€ est décidé et en fonction du nombre de pigeons sera appliqué le prix coutant.

Le C.A a décidé d'une participation aux PRIX (récompenses) de 100 € pour chaque association quelque soit le nombre d'AMATEURS et de concours joués.

TRANSPORT E.C.M. FOND DE PANIER EN CARTON (obligatoire pour les concours de fond)

Les amateurs classes aux concours comptant pour le championnat des AS et les AS pigeons devront en loger aux centre d'en logement du PVR ; CB et JONQUIERE.

LES AMATEURS NE PARTICIPANT PAS AU CHAT des AS ET aux AS Pigeons pourront en loger dans leur centre d'en logement respectif dans le stricte respect des règlements de la F.C.F.le PV et les feuilles d'en logements devront être signés par trois amateurs sans liens familiaux.

ILS SERONT CLASSES AU CLASSEMENT GENERAL

Il sera procédé à des CONTROPLES ALEATOIRES DANS LES TROIS CENTRES D'EN LOGEMENT du PVR ; CB et JONQUIERE à la demande du COMITE D'ORGANISATION.